LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Vol. 25 n° 25 Edmonton, le vendredi 21 juin 1991 12 pages 50¢

• Assemblée annuelle de la FCCF
Le spectacle est ajouté au programme...
à lire en page 3

• La FFHQ n'est plus
Vive la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada

APF - La Fédération des francophones hors Québec n'est plus! Désormais, il faudra parler de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada pour décrire l'organisme qui milite depuis 16 ans en faveur des francophones de l'extérieur du Québec.

Après des tentatives infructueuses en 1987 et en 1989, les leaders de la francophonie canadienne ont réalisé l'impossible lors de la 16e assemblée générale annuelle de la FFHQ: bannir à tout jamais l'appellation «francophone hors Québec» qu'ils avaient contribué à rendre populaire au fil des ans. En prime, le choix du nouveau nom a reçu un appui unanime des représentants des 15 associations nationales membres de la défunte FFHQ.

La proposition est venue des Acadiens du Nouveau-Brunswick. «Ce que nous proposons c'est un partenariat entre le peuple acadien et les communautés francophones» a expliqué Réal Gervais, le président de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick. «Plus qu'un changement de nom, a plaidé M. Gervais, cela signifie l'acceptation de notre spécificité et du rôle historique joué par le peuple acadien dans la fondation du Canada».

L'appel a été entendu: «il faut faire reconnaître que la francophonie a des caractéristiques particulières dans certaines parties du pays» a soutenu M. Roland Pinsonneault, un vieux militant de la francophonie originaire de la Saskatchewan.

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) a obtenu qu'on ajoute les mots «du Canada» à la fin du nouveau nom, de façon à bien identifier l'appartenance des francophones à l'État fédéral.

La Saskatchewan et l'Alberta, deux provinces qui avaient de la difficulté à accepter la proposition acadienne, se sont ralliées en signe de solidarité.

Dans un geste théâtral, le directeur des communications de la FFHQ, Sylvio Morin, a alors arraché la bannière aux couleurs de la FFHQ qui trônait jusque là dans la salle des délibérations, au grand plaisir des participants.

Les suggestions pour un nouveau nom ne manquaient pas. Assemblée de la Deuxième nation, une référence à l'Assemblée des Premières nations qui regroupe les peuples autochtones, Fédération des Franco-Canadiens ou Fédération des communautés francophones et acadiennes.

Mais les Acadiens, qui ne ratent pas une occasion d'affirmer qu'ils sont un peuple distinct, tenaient mordicus à ce que le nouveau nom reflète leur réalité.

L'expression «Franco-Canadiens» qui est utilisée dans le document de réflexion «Projet de société Dessein 2000: pour un espace francophone» faisait problème. Le président du comité d'orientation Dessein 2000 Me Yvon Fontaine, lui-même un Acadien, reconnaissait d'emblée durant la fin de semaine que les Acadiens manifestaient une résistance devant ce nom.

«Ce qui nous pousse à changer de nom, c'est notre désir d'exprimer notre unité» expliquait pour sa part Jacqueline Pelletier, une animatrice bien connue à TVOntario.

Pour le militant acadien Jean-Marie Nadeau, il était temps que les francophones cessent de se définir par la négation.

Le rapport préliminaire qui propose un nouveau projet de société pour la francophonie canadienne fait mention de l'existence de trois communautés nationales au pays, dont la communauté francophone. Selon Me Fontaine, cette communauté nationale ne doit pas exister au détriment des nombreuses communautés francophones qui la compose.

Est-ce que les Acadiens peuvent se sentir membres d'une communauté francophone nationale? «Je pense que oui sur certains dossiers. Mais on ne peut pas demander aux Acadiens de se mettre au même niveau de développement d'autres communautés qui sont moins nombreuses». Cela ne veut pas dire, ajoute Me Fontaine, que les Acadiens n'ont pas des intérêts communs sur le plan national. «On ne peut pas vivre en vase clos».

• Nouveau système
La SRC se dote d'un Ombudsman
à lire en page 5

• Le racisme
Les nez noirs puent...
à lire en page 7

• Revenus agricoles
Amélioration considérable des prévisions
à lire en page 8

• S.A.A
Heureuse gagnante d'une toile



Lors du 5e souper au homard de la Société acadienne de l'Alberta, le samedi 8 juin dernier, à Edmonton, on a procédé au tirage d'un prix de présence, en l'occurrence, une toile de l'artiste Gisèle Desjardins de Sherwood Park.
De g. à d.: Madame Desjardins, la gagnante Madame Jeannine Goudreau et le président de la S.A.A., M. Rodrigue Boudreau.

• La capitale des oiseaux
McLennan en revendique le titre
à lire en page 2

ALICE VALLEE *****
375 BOULEVARD LAIRD
VILLE MONT ROYAL, PQ
H3R-1Y3
00001197

Au régional...

• 40e anniversaire de prêtrise

L'abbé Louis Viel est fêté par ses paroissiens

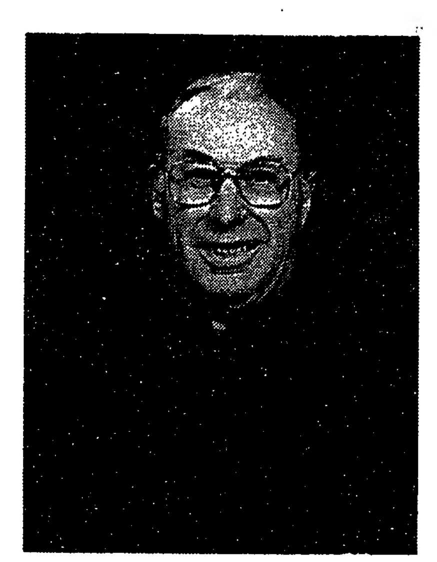
par PIERRE BRAULT

PICKARDVILLE - Les paroissiens de Clyde, de Pickardville et de Tawatinaw ont étalé ce qu'ils avaient de meilleur en fait de générosité et de talents pour célébrer le 40e anniversaire de prêtrise de leur Pasteur, l'abbé Louis Viel.

Les paroissiens de Tawatinaw et de Clyde ont célébré conjointement cet anniversaire, le 1er juin, tandis que ceux de Pickardville l'ont fait le lendemain 2 juin.

Les deux célébrations ont débuté par une messe présidée par Mgr Raymond Roy, évêque du diocèse de Saint-Paul. Parmi les prêtres qui y ont participé, on reconnaissait Mgr Francis Patsula, et les abbés Réal Levasseur et Lucien Morrissette. Une garde d'honneur de quatre membres du 4e degré des Chevaliers de Colomb ajoutait à ces célébrations solennelles. Une cinquantaine de membres de la famille Viel ont participé aux célébrations dans les deux villages.

Dans son homélie, Mgr Roy invita les fidèles à aller à la source du Sacerdoce dans les Écritures. Il a fait réfléchir sur la réalité qu'il n'y a pas d'Eucharistie sans Prêtre... et pas de Prêtre sans Eucharistie. Il a de plus invité les parents à chercher et à prier pour les Vocations dans leurs familles. Le chant au cours des deux cérémonies a été bien rendu et on sentait que c'était la foi des fidèles qui chantait.



L'abbé Louis Viel

À la fin des deux messes, Mgr Roy a remis au jubilaire un parchemin du Pape Jean-Paul II, lui donnant la bénédiction papale ainsi que ses voeux et remerciements.

Afin d'aider à développer un bel esprit paroissial, Sr jeannette Rousseau, F.J., agente de pastorale pour les trois paroisses, aime à impliquer les paroissiens dans ce genre d'organisation. elle donne des responsabilités à chacun, petits et grands.

Les banquets «à la fortune du pot» et la décoration des deux salles a démontré la générosité et le bon goût des paroissiens. De plus, les deux maîtres de cérémonie, Jean-Marie DeChamplain à Clyde et Léonard Garon à Pickardville, ont démontré des talents d'organisateurs efficaces et d'humoristes.

L'Abbé Viel a évidemment reçu plusieurs cadeaux et cartes de bons voeux. Puis on est passé à la partie récréative, qui a permis à jeunes et moins jeunes de faire valoir leurs multiples talents.

Le jubilaire a aussi eu l'occasion de remercier tout ceux qui ont participé aux deux fêtes. C'est plein d'émotion qu'il a dit son bonheur d'être au service de Dieu. Il a aussi admis qu'au cours de ces quarante années tout n'a pas été facile et que certaines de ses obédiences lui ont fait apprécier la présence du Seigneur.

• La capital des oiseaux

McLennan en revendique le titre

par SILVIE MONTIER

McLENNAN - Après l'oeuf de Vegreville, les soucoupes volantes de Saint-Paul, le miel de Falher et les bottes de cowboys de Calgary, voici qu'un petit village de la région de Rivière la Paix tient, lui aussi, à se placer sur la carte touristique de la province. En effet, McLennan vient de revendiquer le titre de capital canadienne des oiseaux.

Qui aurait bien pu penser que le lac Kimiwan, sans profondeur et si boueux, puisse un jour devenir le rêve des touristes, alors que même les pêcheurs du coin ne s'y sont jamais attardés?

Pourtant, les oiseaux ne semblent pas aussi dédaigneux et c'est par milliers qu'ils y descendent. "Des gens de Fish and Wildlife sont venus et y ont identifié 225 différentes sortes d"oiseaux", a déclaré Laurent Lamoureux, administrateur du village.

Après plusieurs années de travail par divers groupes, McLennan verra bientôt son rêve réalisé. En effet, la construction d'un centre naturel d'interprétation et d'information est déjà commencée. Ce centre comprendra un réseau de sentiers autour du lac, et une petite île artificielle munie d'un observatoire.



(Photo Lakeside Leader, Slave Lake)

M. Laurent Lamoureux devant le lac.

"Déjà, a repris M. Lamoureux, nous recevons des appels téléphoniques nous demandant quand nous devons ouvrir."

Le village a reçu des subventions du Tourism Industry Association of Alberta, de Fish and Wildlife, et même de particuliers. Cependant, des fonds supplémentaires seront nécessaires afin de pouvoir achever les travaux: "D"ici à ce que tout soit terminé, nous aurons dépensé près de 175 000 dollars, a confié M. Lamoureux. Nous espérons recevoir d'autres octrois."

Laurent Lamoureux envisage également l'aménagement d'un terrain de camping à côté de ce centre, et espère qu'il sera à la disposition des touristes éventuels d'ici deux ou trois ans.

• L'Amicale Saint-Jean

Elle veut rejoindre tous les anciens

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - L'Amicale Saint-Jean, qui a repris vie en 1986, invite officiellement tous les anciens du "Juniorat", du Collège et finalement de la Faculté Saint-Jean a se joindre à son organisme.

Rappelons que l'Amicale Saint-Jean a été fondée en 1960 par le Père Lacerte, arrivé à ce qui était alors le Collège Saint-Jean un an plus tôt. L'Amicale d'alors avait pour but de réunir tous les anciens de l'institution depuis 1908. Après plusieurs années de travail de recherches et d'organisation, l'Amicale accumula des fonds par le truchement de banquets et de "Bal aux bines", qui seront utilisés pour la construction du Collège Saint-Jean.

Devant les changements majeurs que subissait petit à petit et au fil des années, l'institution, l'Amicale s'éclipsa en 1971, alors que le secondaire quittait l'établissement.

La fin du secondaire, suivi de la transformation progressive du post-secondaire en faculté de l'Université de l'Alberta permettait mal aux anciens de l'Amicale de se situer au sein de cette évolution si rapide.

Cependant, les changements allaient bientôt cesser, et la Faculté Saint-Jean, vers 1985, entrait dans une ère de stabilisation et de consolidation. L'Amicale allait pouvoir de nouveau repasser à l'action.

Et c'est ainsi qu'en avril 1986, l'Amicale prenait contact avec tous les média francophones locaux pour lancer une invitation à tous les anciens. Nombreux ont alors été ceux qui, répondant à l'appel, se retrouvaient à Saint-Jean afin de redonner vie à l'association.

Les besoins avaient changé, l'institution était devenue publique, non-confessionnelle, et doté d'un caractère francophone au service des jeunes. L'Amicale devait donc aussi transformer sa mission. Et elle le fit, en se donnant une nouvelle constitution, de nouveaux statuts et règlements, et puis aussi un conseil d'administration.

Aujourd'hui, avec un bureau au 8406 rue Marie-Anne Gaboury (91e rue), l'Amicale organise des rencontres populaires, des fêtes et des galas, et elle continue ses efforts à faciliter les contacts entres les anciens de Saint-Jean.

Ses objectifs pour l'année 1991 comprennent le développement et l'implantation d'une stratégie de recrutement afin d'apporter un nouvel engagement aux anciens et aux nouveaux membres de l'Amicale, l'aide aux campagnes de fonds des finissants de la Faculté Saint-Jean, et, bien sûr, la planification d'une fête des retrouvailles, prévue pour l'automne prochain.

• Intrégration

Le MFC honore les handicapés

par ARLETTE DHUICQUE

SAINT-PAUL - Nos handicapés ont leur place dans notre société. Tout est fait pour les intégrer à notre vie locale. Pour cela, ils sont aidés de moniteurs compétents et de grandes qualités de coeur, avec le soutien de toute notre communauté.

Pour remercier nos handicapés de leur participation à notre vie, le mouvement des Femmes chrétiennes leur offrait un repas au centre culturel de Saint-Paul, le mardi 28 mai.

Une centaine de personnes étaient présentes. Parmi elles, les enfants de la classe de Simone Marshall, à l'école française. Sous sa direction, ils présentaient un petit spectacle de chants et danses.

Léo Lambert au piano, Serge Larochelle à l'accordéon et nos tout jeunes violonnistes locaux apportaient gentiment leur contribution à cette fête.

Ce repas se terminait par une loterie dans une ambiance chaleureuse et amicale.

À la 3...

• Assemblée annuelle de la FCCF

Le spectacle est ajouté au programme de diffusion du produit culturel

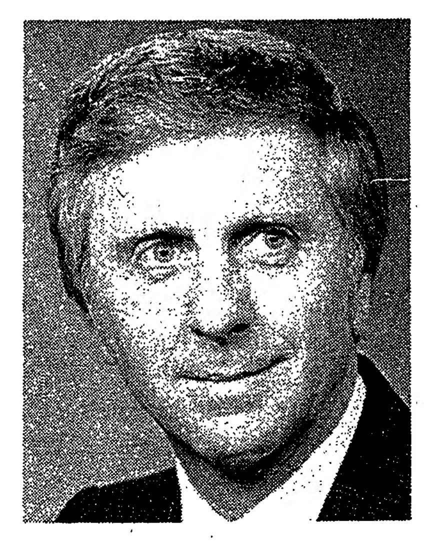
APF - À la demande des associations culturelles de l'Ouest, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) ajoutera le spectacle à son programme DPDON (diffusion du produit culturel durable dans l'Ouest et le Nord).

Selon le président réélu de la FCCF, Roger Lalonde, les associations semblent satisfaites des efforts de diffusion du livre et du disque-cassette depuis deux ans, et demandent maintenant de les étendre au spectacle.

Conçu il y a deux ans, le programme DPDON a bénéficié l'an dernier d'une somme de 50 000 $ provenant du Secrétariat d'État, du Québec et de la France. Son objectif est d'amener le livre, le disque-cassette et maintenant le spectacle de façon continue, et non-ponctuelle, au consommateur minoritaire. «Les associations croient qu'il est tout aussi important de le faire avec le spectacle car il y a des liens entre les trois produits. IL faut vendre les produits culturels durables en même temps que la présentation du spectacle», souligne le résidant de Calgary.

S'il est vrai que les associations de l'Ouest ont un problème de diffusion des produits, la FCCF n'a pourtant pas l'intention de créer de nouvelles entités, commerciales ou autres, mais plutôt de favoriser les regroupements afin d'aider au pouvoir d'achat, par exemple. Bien qu'on prévoit travailler à partir des structures existantes, Roger Lalonde n'écarte pas l'idée d'un éventuel fusionnement total.

Le même problème se retrouve dans l'Est, prétend le président de la FCCF, quoiqu'il existe déjà un peu plus de services, entre autres en Ontario. Il croit que le modèle choisi dans l'Ouest aura des répercussions sur celui de l'Est, car son fonctionnement peut toujours s'améliorer.



Roger A. Lalonde

Lors des ateliers de l'assemblée annuelle organisée à l'hôtel Fort Garry du 6 au 9 juin, les membres de la FCCF ont aussi discuté du rôle de la culture dans la communauté. Un comité de travail a été formé afin d'étudier le lien entre l'artiste et la communauté, notamment le rôle important à jouer. Le comité va devoir se pencher sur ce rôle, ainsi que sur celui du centre communautaire et culturel, et du centre scolaire communautaire», précise Roger Lalonde.

CRÉER DES UNIVERCENTRES

L'orientation à long terme est de créer des Univercentres, une sorte de Cégep des produits de recherche et de formation culturelle dans les communautés. On pourrait donner des cours de production basés sur des recherches scientifiques et commerciales. À court terme, on envisage l'établissement d'une école semblable à celle de Banff pour la formation et la diffusion des produits culturels, et reliée à l'Université de Moncton.

La question de l'unité nationale a été soulevée, d'autant plus que l'Île-du-Prince-Édouard veut se retirer de la FCCF en raison de sa représentativité irrégulière au bureau de direction. Heureusement, son représentant a été choisi cette fois-ci pour siéger au conseil d'administration composé de représentants de six regroupements d'associations provinciales et de quatre associations sectorielles. «L'Île-du-Prince-Édouard considère tellement important de participer à la FCCF qu'elle veut y être toujours. Pour nous, c'est un compliment», explique Roger Lalonde.

Il ne cache pas que si le Canada éclate, la FCCF va faire de même. Si le Canada persiste, le Québec pourrait être invité à se joindre à la FCCF. Lors de sa formation en 1982, le Québec n'avait pas été invité en raison de sa prépondérance. Roger Lalonde croit que cette prépondérance est un facteur positif. «C'est parce qu'ils (le Québec) sont là qu'il y a une fédération».

En plus de Roger Lalonde, Marcien Gaudet (Prairies), Lise Picard (Yukon), Jean Martin (Nouveau-Brunswick), Denise Truax Leith (éditeurs) et Yvon Cormier (théâtre) continueront de siéger au bureau de direction. Les nouveaux-venus sont Paul Gallant (Atlantique), Pierre Pelletier (Ontario) et Solange Bertrand (Extrême-Ouest). On devra trouver des représentants pour les secteurs musique-spectacle et arts visuels.

• Élu sans opposition

Raymond Bisson remplace Guy Matte

APF - L'actuel président de la Société franco-manitobaine Raymond Bisson, dirigera les destinées de la toute nouvelle Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada au cours des deux prochaines années.

M. Bisson a été élu sans opposition et il remplace M. Guy Matte de l'Ontario, qui tire sa révérence après un mandat de deux ans et demi.

M. Bisson est le troisième Franco-Manitobain après Hubert Gauthier (le premier président de la FFHQ) et Léo Létourneau à accéder à la tête de l'organisme de défense des intérêts politiques francophones de l'extérieur du Québec.

M. Bisson a fait une profession de foi fédéraliste lors de son discours d'acceptation. «Nous voulons voir un Canada uni où tous vivent côte à côte tout en respectant les aspirations des autres».

La Fédération, a-t-il assuré, entend participer à tous les débats qui concernent la francophonie au palier national.

La francophonie pancanadienne, a-t-il dit, est le résultat d'un geste posé il y a des siècles. «Nous ne sommes pas simplement de passage. Seules les Premières nations peuvent réclamer une présence plus soutenue et une longétivité territoriale plus étendue que la nôtre».

«Je veux un Canada fort, un Canada renouvelé», a poursuivi M. Bisson, mais un Canada qui fera une «large place» à «la province de Québec».

Selon le nouveau président de la Fédération, le Québec a la responsabilité «de partager ses grandes valeurs, ses richesses linguistiques et culturelles» avec les autres francophones du pays et les Canadiens en général.

TV5 dans une ville américaine

LAFAYETTE (E-U) - L'avancée de TV5 en Louisiane se poursuit avec succès. «Télévision-Louisiane», qui est le représentant de TV5 pour cet état américain, vient de réussir un bond spectaculaire avec la retransmission, depuis le dimanche 2 juin, du signal de TV5 sur le canal 6 à la Nouvelle Orléans. Il s'agira dans un premier temps de diffuser 46 heures par semaine, soit plus de 6 heures par jour, sur le système de base du câble de cette grosse agglomération (1 500 000 h), si chère au coeur de tous les francophones du monde entier.

Le président Elmo Authement a souligné à cette occasion les excellents rapports qui prévalent entre la direction de TV5 Québec-Canada à Montréal, et en particulier avec monsieur James Baer, et Télévision-Louisiane qui, espère-t-il, pourra «un jour prochain entrer de plain-pied dans la structure de TV5 comme premier représentant du grand peuple américain dans la dynamique du monde francophone!» Elmo Authement a confié aussi que «plusieurs autres réseaux allaient suivre cet exemple dans les prochaines semaines» et que «d'ici à la fin de 1991, la majorité des louisianais auront accès à ce service».

• Éducation

Avoir un seul ministre de l'Éducation au lieu de deux

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Selon la critique libérale en matière d'Éducation, Madame Yolande Gagnon, le manque de coordination, de consultation ou de planification entre les départements des ministères de l'Éducation et de l'Éducation supérieure conduit à une perte en ressources humaines et constitue un gaspillage de millions de dollars en taxe.

«Il est grand temps de penser à épargner en ayant un seul ministre au lieu de deux, comme présentement, pour faire du système d'Éducation un tout, au lieu de deux solitudes», déclarait Madame Gagnon.

La présente crise au niveau des écoles secondaires en Alberta causée par le fait que des milliers de finissants doivent reprendre leurs cours, est dû, selon Madame Gagnon, au manque d'accès au postsecondaire. «Il faudrait que le nombre de places disponibles en première année du postsecondaire augmente de 10% pour réussir à absorber le nombre actuel de finissants qui doivent retourner au secondaire», soutient Madame Gagnon.



Yolande Gagnon

Toujours selon la critique libérale, une étude effectuée par le ministère de l'Éducation supérieure auprès des finissants du secondaire de 1988, démontre que 85% des finissants qui retournent à l'école secondaire, le font pour améliorer leurs chances de pouvoir s'inscrire à une institution postsecondaire. «C'est un bel exemple du manque de coopération ministériel menant à un gaspillage humain et fiscal», ajoutait Madame Gagnon.

Elle est même allée plus loin au cours de la période des questions en demandant au ministre de l'Éducation de commenter l'idée lancé d'opérer les institutions postsecondaires à l'année longue. Elle a abordé le sujet en ces termes:»Avec les universités, les collèges et les écoles techniques qui sont forcés de couper des programmes, du personnel, de l'espace pour les étudiants, des ressources de bibliothèque et ainsi de réduire la qualité de l'instruction à cause des coupures gouvernementales, est-ce que le ministre de l'Éducation croit qu'il va pouvoir trouver les fonds nécessaires pour opérer sur une base annuelle?».

Et elle a terminé son intervention en disant:»De toute évidence, avoir un seul ministre pour l'Éducation et pour l'Éducation supérieure éliminerait le gaspillage inutile, permettrait une meilleure planification et une meilleure transition entre les systèmes.»

À cause des «dinosaures», pas de gestion scolaire

Le ministre de l'Éducation, Jim Dinning, a remis à une session ultérieure, la présentation du projet d'amendement de la Loi scolaire permettant ainsi à la communauté francophone de l'Alberta de pouvoir gérer son propre système scolaire.

Pourtant, c'était bien énoncé dans le dernier discours du Trône. Cette décision de la part du gouvernement était un signe encourageant pour la communauté franco-albertaine surtout après une lutte de près de dix ans.

Quinze mois ont passé depuis que la Cour suprême du Canada a rendu son verdict dans la cause Bugnet/Mahé. Elle y ordonnait à l'Alberta d'amender sa Loi scolaire pour se conformer à l'article 23 de la Charte des droits et libertés du Canada qui garantit aux minorités francopho-nes et anglophones le droit à l'éducation de leurs enfants dans leur langue maternelle. Le plus important tribunal du pays disait même que l'Alberta devait le faire sans autre délai. Mais peine perdue. Les «dinosaures» du caucus conservateur n'ont rien compris. Ils mêlent tout.

Ils ne font aucune différence entre les droits des minorités, le bilinguisme, le multiculturalisme, l'unité nationale, la souveraineté du Québec. Pourtant M. Getty s'est prononcé ouvertement sur la souveraineté du Québec, sur le décentralisation des pouvoirs du fédéral, sur les normes nationales en éducation.

Éditorial

Il est incroyable de constater que le gouvernement de l'Alberta manque encore une fois une occasion en or de dénouer l'impasse et de faire un geste positif en faveur de l'unité nationale. Un tout petit geste de générosité de la part de l'Alberta, n'aurait-il pas été un petit signe encourageant pour le Québec de demeurer dans la Confédération canadienne?

Au moment où on a besoin du leadership des chefs de gouvernements provinciaux et fédéral, celui de l'Alberta démontre qu'il fait fi des droits des minorités. C'est tout simplement une honte. C'est inacceptable dans un pays supposément tolérant et compréhensif comme le Canada. Et nos politiciens se demanderont ensuite pourquoi les autochtones d'Oka ont poussé si loin leurs revendications.

Malgré le fait que les demandes des francophones en matière de droits constitutionnels et surtout en éducation soient modérées et d'ailleurs elles l'ont toujours été, cela ne semble pas suffisant pour dissiper la peur incontrôlable de ces chers «dinosaures». Ils ont peur de leur ombre.

Il faudra d'ici peu mobiliser les forces de la Fédération des commu-nautés francophones et acadiennes du Canada pour protester énergiquement contre ce geste inconséquent, un autre coup de poignard aux communautés francophones et acadiennes du Canada.

Tout compte fait, il est à se demander si le «reste du Canada» ne souhaite tout simplement pas que le Québec se sépare?

PIERRE BRAULT

Lettres ouvertes

Les festivals culturels

Monsieur le Rédacteur,

J'aimerais répondre à certains de vos propos de l'éditorial du 7 juin concernant la tenue des festivals culturels francophones à Edmonton, où vous demandez: «Pourquoi ne pas faire un grand festival culturel francophone comme le festival des enfants à Calgary où à Edmonton? Pourquoi toujours diviser les forces? Pourquoi aussi diviser encore plus la masse monétaire qui se fait de plus en plus petite?»

La réponse est très simple: ces deux festivals, ainsi que tout autre festival (comme le Gala provincial de la chanson) ont des objectifs très différents et peuvent donc difficilement avoir lieu en même temps sans en compromettre sérieusement les objectifs voulus.

De la même manière que l'école francophone répond à un besoin précis, le Festival provincial de «La fin de semaine d'appréciation culturelle», organisé par la Fédération des parents francophones de l'Alberta, veut permettre aux étudiants des écoles francophones et aux membres de la communauté de se réunir au niveau provincial, de célébrer ensemble leur culture et l'expression de celle-ci et aussi d'approfondir cette relation importante qui doit exister entre l'école francophone et la communauté francophone. En plus, ce festival qui réunit des élèves de la 4e à la 12e année, est une célébration des talents des élèves francophones dans plusieurs domaines: l'art oratoire, la composition, l'art visuel, la musique et l'art dramatique.

Par contre, le «Festival théâtre jeunesse Alberta» du Théâtre Popicos réunit des étudiants des écoles francophones et des écoles d'immersion dans le but spécifique de permettre aux élèves de 12 à 18 ans de présenter leurs créations collectives de théâtre, préparées dans le cadre de leur cours de français, en accord avec le nouveau programme de français du ministère de l'Éducation. On mise surtout sur le développement de l'art du théâtre chez ces jeunes.

De vouloir réunir ces deux festivals «sous un même toit» serait en diluer les objectifs recherchés. D'ailleurs les questions que vous posez sont, ironiquement, le même genre de questions et d'arguments qu'utilisaient jadis et parfois encore aujourd'hui le gouvernement, les commissions scolaires et les membres de la majorité anglophone pour nous refuser des écoles francophones distinctes. On ne comprenait pas la raison d'être, le bien fondé ou même les objectifs de ces écoles, préférant que tout se fasse «sous un même toit».

Ne nous limitons pas à un festival et longue vie à tous les autres festivals à caractère culturel.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Claudette Roy
Présidente de la FPFA

«C'est correct de dire non»

Monsieur,

Il y a un sérieux problème dans notre société aujourd'hui qui affecte les plus jeunes jusqu'aux plus vieux. De plus en plus de gens réalisent que l'abus sexuel chez les jeunes devient très grave et on commence à en parler plus et je crois que ceci est bien.

Le code criminel dit qu'il y a abus sexuel quand un enfant plus jeune que dix-huit ans est utilisé pour le plaisir sexuel d'une personne en autorité.

Les statistiques nous disent qu'une fille sur trois et un garçon sur cinq sont victimes d'agresseurs et la plupart du temps c'est par un membre de leur propre famille. L'agresseur utilise souvent la pression émotionnelle ou psychologique au lieu de la force physique, ce qui fait que l'enfant croit que ça serait mal s'il le disait à quelqu'un. Par conséquent, beaucoup de cas ne sont pas rapportés.

Beaucoup de victimes de l'abus sexuel qui ont eu l'expérience à un très jeune âge vont oublier à mesure qu'ils grandissent mais vont s'en rappeler seulement lorsqu'ils auront leurs propres enfants.

Selon moi, il y a une grande amélioration concernant l'attention portée à ce sujet mais il y a encore une bonne distance à parcourir. D'après moi, l'agresseur doit vraiment payer pour avoir ruiné la vie de sa victime. Il devrait passer le reste de sa vie en prison.

Un grand nombre de victimes d'abus sexuel doivent suivre des cours de thérapie pour oublier ce cauchemar de leur passé, pour essayer de vivre dans le présent.

Je crois que les enfants doivent vraiment apprendre que c'est correct de dire non si quelqu'un en abuse ou essaie d'en abuser sexuellement.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Mélanie Leblanc
Edmonton, Alberta

Non au concubinage!

Monsieur,

Le concubinage, selon le petit Robert 1, est: L'État d'un homme et d'une femme qui vivent ensemble comme mari et femme sans être mariés. Aux yeux de l'Église catholique et d'une bonne partie de la population, cet acte est vu comme un péché et n'est pas acceptable dans notre société. Je suis d'accord avec ces affirmations.

Dans les relations de concubinage, le concubin ou la concubine, n'auront pas une relation comme celle du mariage. Dans le mariage, il est strictement défendu d'avoir un(e) autre partenaire puisque le mariage veut dire que tu es «pris», que tu n'es plus «disponible». Mais, dans des relations de concubinage, vous n'êtes pas mariés mais vous comptez pareillement. Si l'un triche l'autre, le premier pourra dire qu'il n'est pas marié et que ça ne fait pas de différence si il ou elle sort avec un ou une autre. Le concubinage n'a pas la même sévérité de jugement envers ce genre d'action.

En second lieu, le concubinage peut aussi être rompu, et le concubin et concubine se séparent, mais sans divorce. Puisque les deux vivent ensemble, chacun va emporter ce dont le couple a besoin et vont acheter ensemble ce qu'il reste pour accomoder la maison ou l'appartement qu'ils partagent. Mais quand le couple décide de ne plus se rencontrer, là un problème peut arriver. Qui reprend quoi? Puisque beaucoup des biens dans la maison ont des coûts partagés, la division de ces biens va être difficile. À la «Cour en Direct» il y a souvent des disputes de tous genres à propos de la séparation des biens.

suite en page 8



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Silvie Montier
Correspondant national: Yves Lusignan
Graphiste: Marc Vaillancourt
Photocomposition: Denise Lamoureux

OPSCOM

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26$ - Étranger: 34,24$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Au national...

• Nouveau système

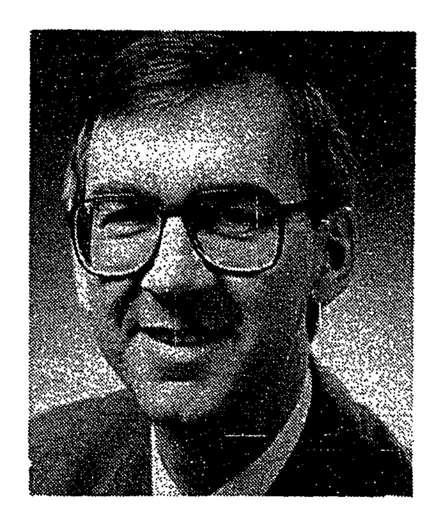
La SRC se dote d'un Ombudsman

OTTAWA - Le président-directeur général de la SRC, Gérard Veilleux, a annoncé que la Société Radio-Canada vient de se doter d'un Ombudsman - Bureau de la politique et des pratiques journalistiques.

Le Bureau de la politique et des pratiques journalistiques de la SRC existe depuis 1989, mais la fonction d'Ombudsman n'était pas encore investie d'un mandat officiel.

L'Ombudsman aura pour mission d'agir comme instance de révision afin de servir les intérêts du public. En tant qu'enquêteur impartial de la SRC, l'Ombudsman étudiera les plaintes qui n'ont pas été réglées de manière satisfaisante par le processus normal de communications avec le secteur d'émission concerné.

L'Ombudsman - Bureau de la politique et des pratiques journalistiques est composé de deux directeurs, en poste à Montréal et à Toronto. Ils travaillent indépendamment de la direction des médias, relèvent directement du président et, par son entremise, du Conseil d'administration. Le Bureau est tenu de présenter annuellement un rapport de ses activités au président et aux administrateurs.



Gérard Veilleux
Président de la SRC

«Le mandat donné à l'Ombudsman répond à mon désir de maintenir le rôle de chef de file que joue la SRC dans l'élaboration et la mise en application de normes journalistiques», a déclaré M. Veilleux.

La SRC s'efforce de présenter une information équitable et équilibrée; cependant, ses téléspectateurs et auditeurs peuvent parfois trouver qu'il n'en n'est pas toujours ainsi. Dans de tels cas, si aucune solution n'est atteinte après discussion avec les programmateurs concernés, l'Ombudsman étudiera la question plus en profondeur.

Dans le cadre de son mandat, le Bureau s'assure également que les journalistes, les réalisateurs et les gestionnaires de la Société ont une bonne compréhension de la politique journalistique de la SRC et de son application. Il est également chargé de la révision de cette politique, en consultation avec la haute direction et sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration.

Le Bureau révise actuellement la politique journalistique de la SRC et des exemplaires de cette nouvelle version seront disponibles à l'automne.

Dès cet été, la Société fera la promotion de l'Ombudsman à la radio et à la télévision françaises et anglaises, afin d'informer les auditeurs et les téléspectateurs de la marche à suivre pour soumettre leurs commentaires et leurs griefs.

Pour communiquer avec l'Ombudsman - Bureau de la politique et des pratiques journalistiques de la SRC, on écrit à: L'Ombudsman - SRC, Maison de Radio-Canada, 1400 boulevard René-Lévesque Est, B.P. 6000, Montréal (Québec) H3C 3A8 ou CBC Ombudsman, B.P. 500, Succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1E6.

Nouvelles brèves

L'ÉGLISE SE PRÉOCCUPE DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Les Églises chrétiennes du Canada représentées entre autres par la Conférence des évêques catholiques du Canada applaudissent la décision du gouvernement fédéral d'enquêter sur le problème de la violence faite aux femmes.

Dans une lettre adressée au Premier ministre canadien, les représentants de onze Églises chrétiennes suggèrent à M. Mulroney de les consulter sur la composition du comité et de son mandat.

Pour les Églises chrétienne du Canada, la violence faite aux femmes est «un problème social grave». (APF)

LES QUÉBÉCOIS HORS QUÉBEC ET LES ÉLECTIONS: UNE PREMIÈRE POUR UNE ÉLECTION PARTIELLE

Les électeurs de la circonscription de Montmorency au Québec qui demeurent à l'extérieur du Québec depuis moins de 10 ans pourront se prévaloir de leur droit de vote lors de l'élection partielle qui aura lieu prochainement, pourvu qu'ils soient inscrits au registre des électeurs hors Québec.

C'est la première fois que les Québécois hors Québec voteront lors d'une élection partielle au Québec. Lors des élections provinciales de septembre 1989, 1040 Québécois hors Québec s'étaient inscrits au registre des électeurs.

La circonscription de Montmorency est vacante depuis la démission du ministre du Revenu Yves Séguin le 21 décembre 1990. L'élection partielle doit avoir lieu au plus tard le 12 août prochain. (APF)

LUTTE CONTRE LES ACHATS OUTRE-FRONTIÈRE

Le gouvernement fédéral a adopté toutes une série de mesures pour lutter contre les achats outre-frontière.

En vertu du nouveau système rendu public par le ministre du Revenu national Otto Jelinek, les voyageurs qui ne déclarent pas les marchandises importées pourraient devoir payer des amendes basées sur la valeur du produit plutôt que sur les droits et taxes impayés comme c'est le cas présentement. Les amendes pourraient varier de 25% à 80% de la valeur des marchandises.

Des amendes additionnelles pourront aussi être perçues à l'égard du véhicule, comme une automobile, une fourgonnette ou un bateau. Le défaut de payer l'amende entraînerait la saisie

suite en page 6

• Faillite de 2 compagnies

La Commission canadienne des grains est responsable

WINNIPEG - Dans son jugement, la Cour d'appel fédérale a déclaré le 22 mai 1991 que la Commission canadienne des grains (CCG) est responsable des pertes subies par les agriculteurs alors que Econ Consulting Ltd., un négociant en grains, et Memco Ltd., un triturateur de canola, ont fait faillite en 1982.

Au moment de leur faillite, les deux entreprises n'avaient pas fourni une caution suffisante auprès de la Commission pour couvrir leur passif en cours vis-à-vis des agriculteurs qui avaient déjà livré leurs grains. Les tribunaux ont soutenu que la Commission était négligente puisqu'elle ne s'était pas assurée de la suffisance des cautions fournies.

Étant donné que la décision prise par la Cour a des répercussions importantes, une étude approfondie du jugement a été entreprise. Les arguments juridiques présentés par les juges de la Cour d'appel sont complexes et, comme le jugement pourrait avoir des conséquences importantes pour les agriculteurs et l'industrie céréalière, une étude attentive des documents est de rigueur. Depuis 1982, la Commission a raffermi ses politiques portant sur la réglementation des titulaires de licences. Ce processus de contrôle est coûteux, et les producteurs participent au coût exigé par la Commission pour octroyer les licences aux silos et aux négociants en grains. La Commission soutient toujours qu'il est impossible de garantir que chaque titulaire de licence détiendra une garantie suffisante en tout temps.

La décision de la Cour d'appel fédérale pourrait avoir des répercussions considérables sur les autres organismes de réglementation, nécessitant vraisemblablement une étude plus vaste des jugements.

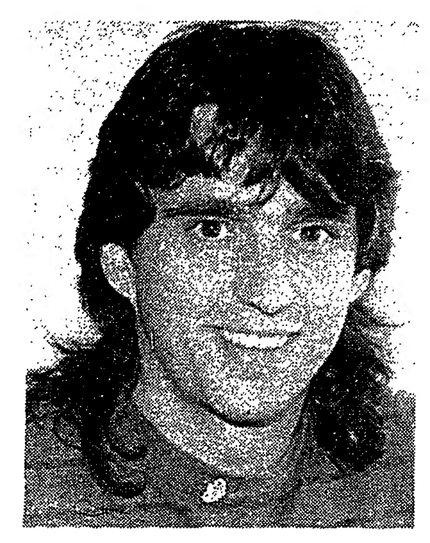


• Nouvel agent

Denis Desgagné revient à la Rivière-la-Paix

par NOËLLA FILLION

FALHER - Le nouvel agent de développement communautaire, Denis Desgagné, n'est pas un inconnu dans notre région puisqu'il y a travaillé à différents titres. Par le passé, on l'a vu au camp Bzzz, comme coordonnateur, à l'école Héritage comme animateur culturel, à l'ACFA comme agent de développement par intérim.



Denis Desgagné

Pourquoi revenir à la Rivière-la-Paix? Denis dit aimer la Rivière-la-Paix au point de vue physique. Il aime la place, ça bouge. Le mouvement, les senteurs l'ont attirés. Il avait l'oeil ouvert aux ouvertures qui pourraient l'y ramener. Il perçoit aussi la Rivière-la-Paix comme un lieu capable de relever un défi. S'il y a des changements à faire, c'est ici qu'il pense pouvoir les faire.

Il aimerait voir les énergies se canaliser ensemble. Il voudrait voir l'ACFA comme étant le véritable porte-parole des francophones. Pour cela, il envisage d'être avec les gens, de les écouter, de les consulter, de les impliquer dans la communauté. Pour réussir cela, il faudrait que la communauté croit à l'ACFA, croire qu'elle veut les aider.

Denis est déjà à préparer une programmation basée sur une vision de trois ans. D'après lui, la régionale a un potentiel formidable si on peut aller chercher les gens. Le développement communautaire, c'est tout un système. Denis veut travailler avec les comités existants et voit définitivement l'avantage d'avoir des bénévoles qui vont travailler parce qu'ils aiment cela plutôt que parce qu'il faut.

Nouvelle...

suite de la page 5

du véhicule.

Le gouvernement a aussi annoncé des nouvelles mesures pour lutter la contrebande de cigarette et d'alcool. (APF)

LES ENFANTS PAUVRES EN MOINS BONNE SANTÉ

Ce dont tout le monde se doutait vient d'être confirmé dans le dernier rapport sur la santé publié par Statistique Canada à savoir: que les Canadiens pauvres en milieu urbain mettent au monde des enfants en moins bonne santé que les autres Canadiens.

Selon le numéro du premier trimestre 1991 de la revue Rapports sur la santé, les enfants dont les familles habitent dans les quartiers défavorisés ont de 30% à 50% plus de chances de naître prématurément, avec un poids peu élevé à la naissance et des retards de croissance. Pour ces enfants, les chances de mourir avant l'âge d'un an sont plus élevées dans une proportion de deux tiers. (APF)

APPEL AUX CRÉATEURS

La revue Eloizes, vous connaissez? Il s'agit de la revue de l'Association des écrivains acadiens. Fondée il y a onze ans, elle permet aux écrivains des Maritimes de participer à l'évolution de la littérature acadienne.

La revue est justement à la recherche de textes, prose, poésie, contes, nouvelles, entretiens, analyses, commentaires ou critiques pour son numéro d'automne.

Les intéressés ont jusqu'au 5 juillet pour faire parvenir leurs textes à l'adresse suivante: Revue Eloizes, 140 rue Botsford, Moncton, N.-B. E1C 4X4 (APF)

NOMINATION



Marc Vaillancourt

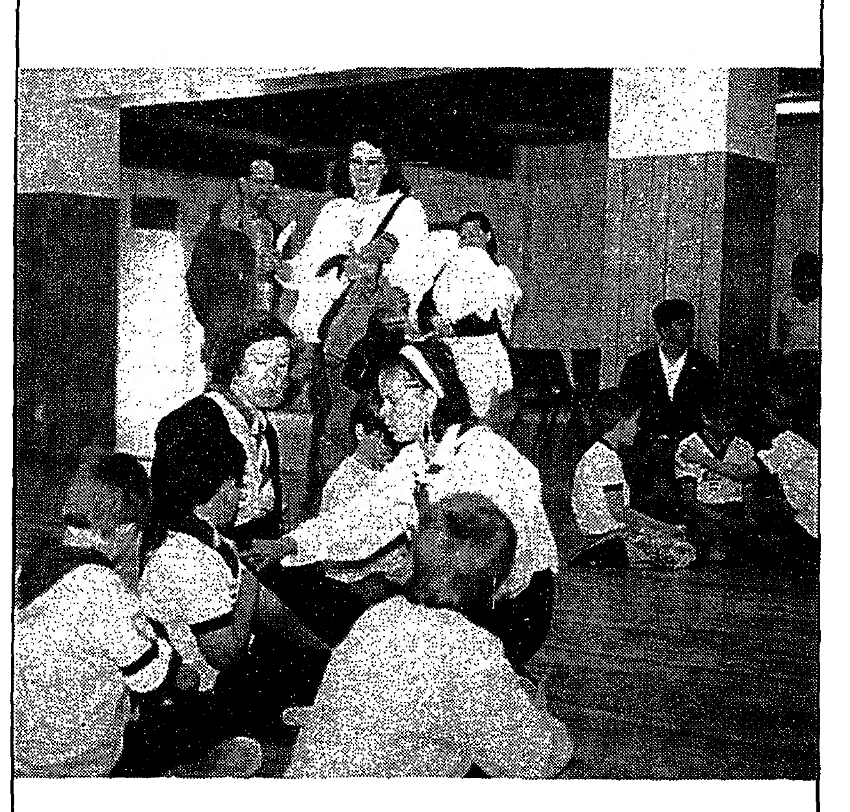
M. Pierre Brault, directeur-rédacteur du journal Le Franco, est heureux d'annoncer la nomination de M. Marc Vaillancourt au poste de graphiste.

M. Vaillancourt est originaire de Chelmsford en Ontario. Il est diplômé en arts graphiques du Canadore College of Applied Arts and Technology de North Bay, Ontario.

Spécialiste du graphisme sur ordinateur, il est entré au service du journal le 3 juin dernier et il a la responsabilité de la mise en page du journal. De plus, à compter de septembre prochain, la direction du journal offrira aux associations et à la population franco-albertaine un service de travaux commerciaux, de création graphique mettant à leur disposition les talents de créateur de M. Vaillancourt.

La direction et le personnel du journal souhaitent à M. Vaillancourt la plus cordiale bienvenue.

Fête de reconnaissance des bénévoles Scouts-Guides



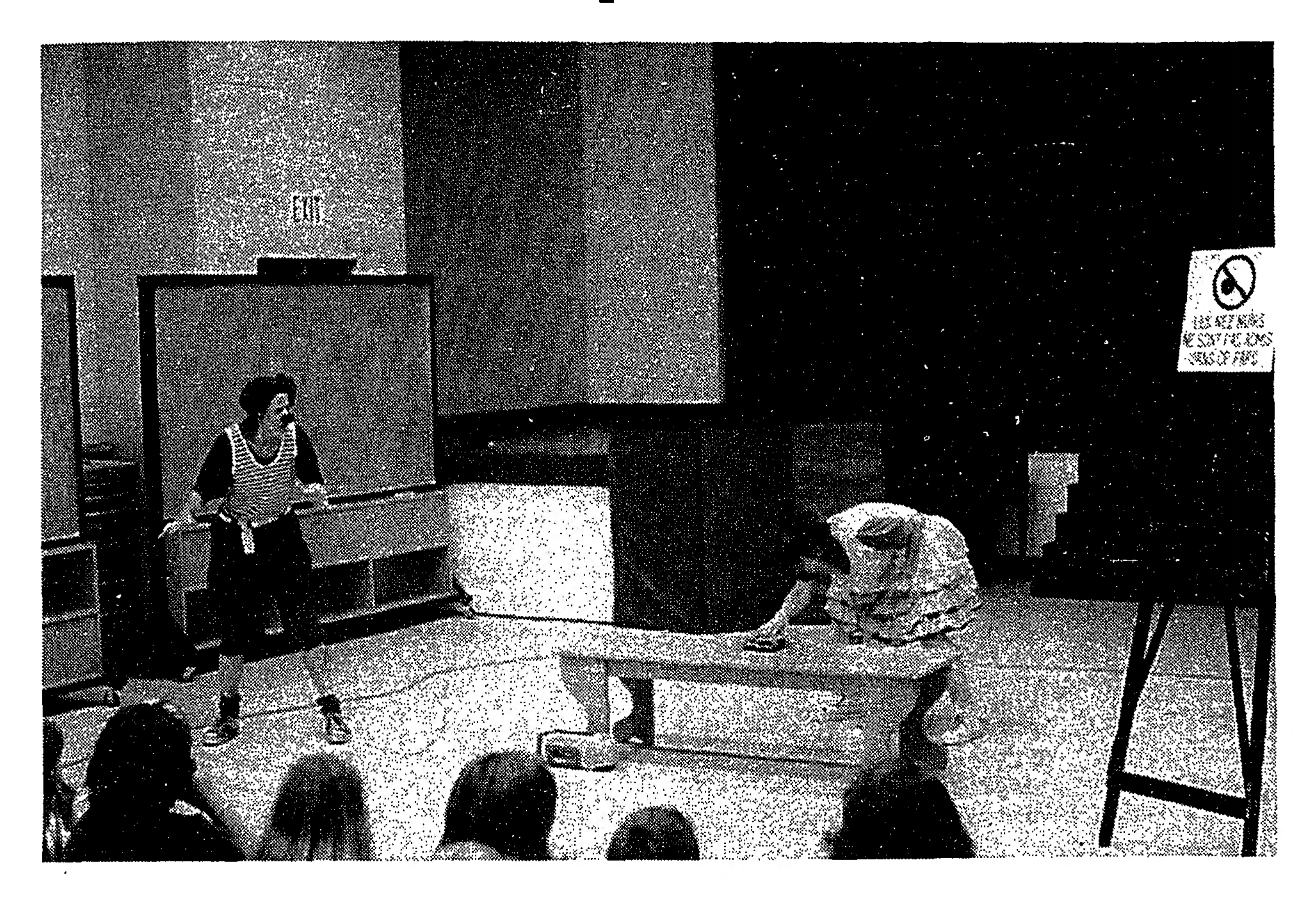
EDMONTON - Le dimanche 2 juin, le comité de gestion des Scouts-Guides du groupe d'Edmonton ont célébré la générosité et la disponibilité de leurs bénévoles avec une messe à la paroisse Saint-Thomas d'Aquin et un pique-nique familial au centre communautaire Bonnie Doon. Animateurs et animatrices, jeunes, parents et amis des Scouts-Guides se sont bien amusés et ont bien apprécié l'ambiance de la fête. M. Daniel Lapierre, président du comité, a souligné l'apport de chaque bénévole en disant que le comité apprécie l'effort de chacun.

La fin de l'année Scouts-Guides approche à grands pas. En effet, le camp d'été qui marque aussi la fin de la saison Scouts-Guides aura lieu au Lac Skeleton du 21 au 23 juin prochain.

Bon camp à tous les jeunes et au plaisir de vous revoir l'an prochain.

• Le racisme

Les nez noirs puent, ils ont les yeux croches



Zoé a rencontré Alexis, le nez noir.

par MARIE BLANCHET

EDMONTON - L'ACFA régionale d'Edmonton parrainait en cette fin d'année scolaire, une pièce de théâtre sur la sensibilisation contre le racisme. Le Théâtre du coyotte a présenté la pièce «Pas si différent» aux écoles francophones d'Edmonton, soit à l'école Notre-Dame et à l'école Maurice-Lavallée.

Un parc, un écriteau où on lit «Les nez noirs ne sont pas admis dans ce parc», une chanson dont le refrain dit que les nez noirs puent, qu'ils ont les yeux croches et qu'ils boivent du lait pourri et Zoé, une fillette au nez rouge s'ennuie, elle aimerait bien avoir un ami. Alexis, lui, a un nez noir. Ces deux personnages clownesques se rencontrent. Leur différence, mais surtout leurs similarités provoquent des turbulences. Est-ce qu'ils vont réussir à s'apprivoiser?

Voilà un scénario qui donne libre cours à l'imagination effervescente des jeunes spectateurs. Spectateurs qui deviennent à leur tour acteurs puisqu'ils doivent trouver, à la fin du spectacle, une fin à l'histoire et l'interpréter devant leur groupe. Le Théâtre du coyote a misé juste en privilégiant une formule interactive. Chacun s'est senti impliqué dans l'histoire et chacun a voulu trouver une solution pour résoudre le problème. Le Théâtre du coyote a également animé la discussion qui suivait le spectacle. Nous avons vu à l'oeuvre deux professionnelles qui ont su utiliser leur expertise avec les enfants d'une façon fort judicieuse. Elles les ont invités à transposer le contenu de la pièce dans leur quotidien. Les enfants sont fort conscients, vifs et très créatifs, et les réponses ont été surprenantes, intéressantes déroulantes mais surtout encourageantes.

Les objectifs face à cette présentation étaient ambitieux. On voulait démontrer que les différences peuvent être une richesse à partager et qu'on peut encourager les enfants à ne pas s'arrêter aux différences et à commencer à changer les attitudes.

Ce projet a été un vif succès grâce au dynamisme et à la précieuse collaboration de Manon Beaudoin et de Gisèle Lemire du Théâtre du coyote, et aux personnes qui ont su faciliter la tâche pour que ces présentations soient possibles dans les écoles.

• Nourriture et santé dans le village

L'importance de faire bouillir de l'eau

par GENEVIÈVE GOGGIN

EDMONTON - «Où vas-tu avec ton 100 roupies?...Au dépanneur du centre ville?». Le warung, genre de petit kiosque, se trouve en effet au centre du village, dans l'allée principale. On peut y trouver toutes sortes de petites choses à manger! En passant, avec 100 roupies tu as assez pour acheter quatre petits «machins»: soit bonbons, petits sacs de nouilles sèches ou quelques bonnes bananes frites encore chaudes. La vie de village était plutôt simple, et le grand sujet de conversation était la nourriture! Après chaque repas les participants canadiens comparaient le menu pour voir si quelqu'un aurait eu le bonheur d'avoir quelques bouchées miniatures de poulet ou peut-être une petite patate sucrée. «Non...aujourd'hui c'était encore du riz avec du vert, feuilles d'un légume quelconque, et du brun, un oeuf frit.» Non, non...en fait, nous avons bien mangé dans nos familles. Ils faisaient tout pour nous plaire. Parfois, par contre, la sauce sambal était si épicée qu'on en avait presque les larmes aux yeux! En parlant de nourriture, je devrais peut-être mentionner qu'ils font leur marché le mardi au marché du Desa dans un village tout proche ou bien le dimanche au marché de ville (Tanjung). Que ce soit à l'un ou à l'autre, les gens s'organisent pour faire les provisions pour la semaine. Malgré le fait que les hommes sont à la tête de la famille et qu'ils se chargent de toutes grandes décisions, ce sont les femmes qui font le budget et qui s'occupent de la distribution de l'argent. Elles ont donc le contrôle de l'économie familiale.

Le revenu de chaque famille dépend beaucoup de leur occupation. Par exemple, un «récolteur d'arachides» peut se faire 33 000 roupies par semaine (environ 22 dollars) tandis qu'un bon charpentier pourrait se ramasser presque 45 000 roupies par semaine (environ 30 dollars). Autour de Rempek, le «gagne-riz» le plus commun c'est la récolte de noix de coco. Ma famille avait un demi hectare de terre avec à peu près 65 cocotiers. Ils fabriquent, à partir des noix, du copra qu'ils vendent ensuite pour en faire de l'huile de noix de coco. D'après ce que j'ai pu observer, ma famille était assez à l'aise financièrement en termes des besoins primaires.

En parlant d'économie et de nourriture, je crois qu'il serait approprié de faire un petit à-coté sur la santé. La santé d'une famille dépend de sa situation économique et du type de nourriture qu'elle consomme. Puisque certains aliments tels que la viande et les oeufs sont chers, il est fort probable qu'une famille très pauvre aura une grande déficience en protéines dans son régime. Une telle déficience peut causer des problèmes de santé surtout chez les jeunes enfants. La mortalité infantile est très élevée dans cette province, la plus élevée du pays. Dans notre village nous avons vécu la mort de deux enfants de moins de cinq ans. L'alimentation, la qualité de l'eau et le mode de vie en général fait que l'espérance de vie est basse. Trois adultes sont morts de vieillesse pendant notre séjour là; ils n'avaient pas beaucoup plus de cinquante ans.

Les services médicaux sont nombreux mais la population qui en bénificie est minime par rapport à la population totale. Chaque Desa a une clinique gouvernementale locale mais ces cliniques ne peuvent donner que des premiers soins et guérir les rhumes. Pour les problèmes plus sérieux les gens doivent se rendre en ville. Ceci n'est pas toujours facile car le transport et la visite coûtent de l'argent supplémentaire. Également, malgré les efforts investis dans la santé et l'hygiène à l'école et dans les villages, les gens ne comprennent pas nécessairement l'importance de choses telles que faire bouillir l'eau avant de la boire ou de s'assurer que les jeunes enfants ne sont pas assis nus par terre, dans la saleté.

Malgré le fait que nous ne pouvions pas changer les gens, nous avons pu donner quelques cours d'hygiène personnelle aux enfants dans l'école et nous avons pu donner quelques idées au groupe organisé de femmes du village. Après avoir vu ce qu'il y a à faire, nous nous sommes rendu compte de l'importance de l'entraide internationale et nous avons maintenant davantage d'initiative pour les aider.

Le dernier article abordera le sujet de la religion et des coutumes, un aspect très important dans la vie du village.

(Photo Geneviève Goggin)

Les achats au marché du village.

• Revenus agricoles

Amélioration considérable des prévisions

OTTAWA - Le revenu net réalisé par les agriculteurs s'établira à 2,9 milliards de dollars en 1991, comparativement aux 2,36 milliards d'abord prévus en janvier.

Cette amélioration tient surtout à la mise en oeuvre des deux nouveaux programmes de sécurité du revenu, le Régime d'assurance du revenu brut (RARB) et le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN).

Les économistes d'Agriculture Canada ont rendu publiques les perspectives agricoles pour le premier trimestre de 1991. Leurs prévisions révisées ont été préparées en consultation avec les ministères provinciaux de l'Agriculture et Statistique Canada.

À l'échelle provinciale, on s'attend à ce que le revenu net réalisé affiche une progression modérée à Terre-Neuve, en Ontario et en Colombie-Britannique alors qu'il augmentera en Nouvelle-Écosse.

En Colombie-Britannique, on impute les perspectives favorables de revenu à la croissance prévue de la production avicole et au retour à la normale de la production légumière après son repli de 1990.

En Ontario, la hausse tient à l'augmentation des indemnités de l'État et des recettes tirées des productions végétales, ainsi qu'à la baisse des dépenses d'exploitation.

À Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, l'accroissement des recettes tirées des produits horticoles et la baisse des dépenses sont à l'origine de l'augmentation prévue.

Les producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Saskat-

suite en page 10

Lettres...

suite de la page 4

Je termine en disant que notre société devrait continuer à être contre le concubinage.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distiguées.

Joseph Parker
Edmonton, Alberta

Le Franco 465-6581

Carrières et professions

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

Le Coin des Lutins accepte présentement les inscriptions à la pré-maternelle pour l'année scolaire 1991-1992. Veuillez inscrire votre enfant au FCSS (Family and Community Support Services) au 4917 - 49e Avenue (ancienne librairie municipale). Pour de plus amples renseignements, adressez-vous avec FCSS au 826-2120. 28/6

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

CALGARY

La société Pommes de Reinette recherche des personnes intéressées à travailler comme gardien(ne) de jour dans un réseau de garde en milieu familial. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Lorraine au 286-1432 entre les 14 et 28 juin.

CENTRALTA

L'Histoire de Legal History Association désire que toutes les familles ayant vécu ou vivant présentement à Legal écrivent le plus tôt possible leur histoire familiale pour un livre historique. Faites parvenir au presbytère de Legal, C.P. 90, Legal, Alberta, T0G 1L0. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Sheila au 961-3613. 12/7

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois). (J.A.)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, adressez-vous à Fahima, Marie-Hélène ou Germaine, au 428-2625. (J.A.)

Dieudonné Tellier et son épouse, Isabella Daly se sont établis à Morinville avec leur jeune famille en 1891. Leurs descendants invitent toutes les familles Tellier et allié(es) à un rassemblement les 12, 13 et 14 juillet 1991 au Centre récréatif de Morinville. Pour plus de renseignements: Mathias Tellier 466-8012 ou Dolorès Cadrin au 469-9536. 5/7

Comment prévenir la violence familiale? Rencontre d'information le mercredi du 10 juillet au 28 août de 19h à 21h au Centre Mill Creek, 9119 - 82e Avenue #300. Info: 428-2625. 30/8

À tous ceux et celles qui sont intéressés(es) à une école francophone (maternelle à la 6e année) dans Millwoods pour septembre 1992, communiquez avec la FPFA au 468-6934. 5/7

Les rencontres du groupe Entre-femmes auront lieu dans divers parcs de la ville, pour profiter de l'été, le mercredi avant-midi vers 10h. Apportez votre dîner, c'est gratuit. Info: Nicole Walczak au 461-0609. 30/8

La pré-maternelle Bobino/Bobinette accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1991-92. Pour inscrire vos enfants de 3 ou 4 ans, ou pour obtenir plus d'informations, adressez-vous à Francyne au 436-8207 ou Hélène au 444-7267. 30/8

Le Centre d'expérience préscolaire est ouvert tout l'été pour les enfants de 2 ans 1/2 à 8 ans, à la journée, à la semaine ou au mois, un dîner chaud sera servi chaque jour. Pour plus d'informations, Ginette Allaire au 465-7651. 30/8

JASPER

Feu de la St-Jean-Baptiste le 24 juin au Jasper Place Air Field. Pour plus de renseignements veuillez vous adresser à Gaétan Pelletier au 852-3262. 28/6

PROVINCIAL

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

RIVIÈRE-LA-PAIX

Le Club du Bon Temps de St-Isidore, activités sociales tous les samedis Léopold Bergeron: 624-8283.

Chevaliers de Colomb, Conseil de Grouard no. 3025, réunion mensuelle le 2e mercredi de chaque mois. Pour info: Gérard Nicolet au 837-2461.

Le Franco 465-6581

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Deux fois par semaine, j'aurais besoin d'une gardienne pour mes deux chérubins. Maison accueillante, située près du WEM. Appelez Louise au 444-3984. 28/6

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Nous avons pour vous l'occasion exceptionnelle qui vous procurera un revenu à la hauteur de vos ambitions. Composez le 462-9849. Message enregistré en français. (19-7)

Nos lettres de créance à Ottawa



«LE PANIER PERCÉ»

Sur les ondes de **CJSW 90,9 MF** à Calgary le lundi de **18 h 00** à **19 h 00**

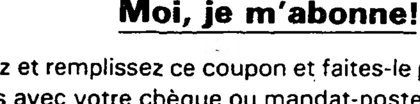
Professionnels

Coupon d'abonnement au journal



Tarifs:
1 an: 19,26 $
2 ans: 34,24 $
(TPS incluse)

Le Franco
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2



Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom: ______
Prénom: ______
Appartement: ____ n° et rue: ______
ou casier postal: ______ Ville: ______
Province: ______ Code postal: ___ ___
n° de téléphone: ___ ___ ____
Montant inclus: $ ____.___

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

Prévisions

suite de la page 8

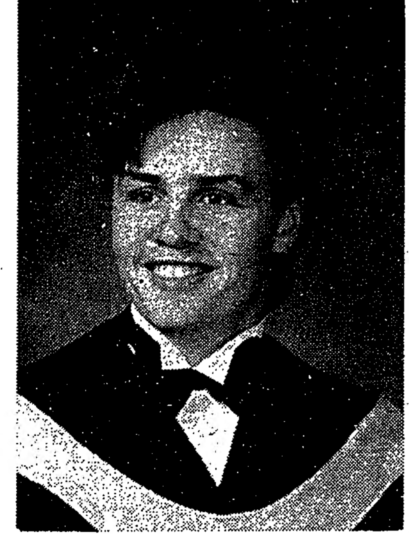
chewan déploreront les baisses de revenu les plus marquées. La situation s'explique surtout par la faiblesse des prix des céréales et des oléagineux et par la baisse des mises en marché et des prix des pommes de terre, attribuable en partie au virus PVYn.

Les dépenses totales d'exploitation devraient être en légère baisse comparativement à 1990, alors que le repli des paiements d'intérêts et des coûts des aliments compensera l'augmentation des coûts de la main-d'oeuvre, des engrais et des primes d'assurance et de stabilisation. Ce facteur contribuera à atténuer la diminution prévue des recettes en espèces pour 1991.

Les perspectives persistantes de prix peu élevés dans le secteur des grains accentuent l'importance des nouveaux programmes RARB/CSRN et de l'examen en cours de la politique agro-alimentaire, où on se penche sur les problèmes immédiats et à long terme du secteur.

Le gouvernement fédéral et les provinces ont déjà indiqué qu'une certaine forme d'aide transitoire serait offerte aux producteurs en 1991, en attendant que soient mis en place les nouveaux programmes de protection du revenu. Bien que les modalités de cette aide ne soient pas encore fixées, il est prévu que des mesures seront annoncées ce printemps et qu'elles auront une incidence favorable sur les revenus agricoles de 1991.

Nouveau diplômé



Réjean Lavoie

Réjean Lavoie fils de Léon et Hélène Lavoie de St-Isidore, vient de graduer, avec honneur, dans la faculté de génie mécanique, à l'Université de l'Alberta. Il travaille présentement pour la Compagnie Dow Canada, au Fort Saskatchewan, Alberta.

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 22 au 28 juin 1991

Samedi

17h00 Le baseball Labatt des Expos: Montréal à Cincinnati
19h00 Film au téléciné
20h00 Visions d'ici
21h00 Samedi P.M..
22h00 Le Téléjournal
22h20 Les nouvelles du sport
22h40 Télé-sélection: Marie s'en va-t-en ville

Dimanche

17h00 Second regard
17h30 De village en village
18h00 Le Téléjournal
18h05 Les chemins de la guerre
19h00 Les Beaux Dimanches: Festival Franco-Ontarien
21h00 Les Beaux Dimanches: La nuit sur l'étang
22h00 Le Téléjournal
22h20 Les nouvelles du sport
22h50 Ciné-club: La femme du boulanger

Lundi

17h30 CE SOIR
18h00 Le téléjounal
18h15 Le Point
18h25 La Météo
18h30 Le Défilé de la Saint Jean
20h00 La Fête de la Saint Jean
21h00 La court en direct
21h30 L'avocat du diable
22h00 Des jardins d'aujourd'hui
22h30 Le Téléjournal
22h35 L'heure G
23h35 Rencontres

Mardi

17h00 CE SOIR
17h30 Le baseball Labatt des Expos: Montréal à New York
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Aujourd'hui en France
22h00 L'heure G
23h00 Rencontres

Mercredi

17h00 CE SOIR
17h30 Le baseball Labatt des Expos: Montréal à New York
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Aujourd'hui en France
21h30 L'avocat du diable
22h00 L'heure G
23h00 Rencontres

Jeudi

17h00 Alice au pays des merveilles
17h30 Bêtes pas bêtes
18h00 CE SOIR
18h30 Plus
19h00 L'avocat du diable
19h30 Carrières
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Grands films: L'aventure c'est l'aventure
23h30 L'heure G
24h30 Cinéma: Geronimo

Vendredi

17h00 Alice au pays des merveilles
17h30 Bêtes pas bêtes
18h00 CE SOIR
18h30 Plus
19h00 L'avocat du diable
19h30 Comment ça va?
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 La rage de vaincre
23h30 L'heure G
24h00 Cinéma: L'homme de paille

Ne manquez pas Monsieur 100 000 volts, Gilbert Bécaud, en vedette au Festival franco-ontarien, dans le cadre de l'émission Les Beaux Dimanches, le 23 juin à 20h.

L'EUROTÉLÉ

Semaine du 22 au 28 juin 1991

Samedi

17h00 Journal télévisé de la S.S.R.
17h30 Thalassa
18h30 L'Euroflash
18h33 Destination le monde
19h20 Cargo de nuit
20h05 Stars 90: Spécial crazy horse
21h50 Journal télévisé de A2
02h35 Destination le monde
03h20 Cargo de nuit
02h05 Stars 90
03h50 Radio France internationale

Dimanche

17h00 Journal télévisé de la R.T.B.F.
17h30 7 sur 7
18h30 L'Euroflash
18h33 Caractères: Golfe, les coulisses de la guerre
19h55 Faut pas rêver
20h45 Un portrait de José Van Dam
21h45 Journal télévisé de A2
22h30 Caractères
23h55 Faut pas rêver
00h45 Radio France internationale

Lundi

17h00 Journal télévisé de FR3
17h30 Téléobjectif: Partenaires dans le crime
18h30 L'Euroflash
18h33 Monsieur Klebs et Rozalie
20h30 L'oeil en coulisses
21h30 Journal télévisé de A2
22h15 Monsieur Klebs et Rozalie
00h10 L'oeil en coulisses
01h05 Radio France internationale

Mardi

17h00 Journal télévisé de FR3
17h30 Envoyé spécial
18h30 L'Euroflash
18h33 Tous à la une: Muriel Robin
20h30 Derniers Far-West
21h30 Journal télévisé de A2
23h15 Tous a la une
00h10 Derniers Far-West
01h00 Radio France internationale

Mercredi

17h00 Journal télévisé de FR3
17h30 Temps présent: Les ruines de l'apartheid
18h30 L'Euroflash
18h33 Un médecin des lumières
20h00 Les Aventures de la liberté: Les illusions perdues
21h00 Arts magazines: Spécial Prague
21h30 Journal télévisé de A2
22h15 Un médecin des lumières
23h40 Les Aventures de la liberté
00h40 Arts magazine
01h10 Radio France internationale

Jeudi

17h00 Journal télévisé de FR3
17h30 Carnet de route: Les filières de la réussite
18h30 L'Euroflash
18h33 Faut pas rêver
19h30 Un portrait du Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles
20h30 Hôtel: Le noir se porte bien
21h00 Montagne: Train de poudre
21h30 Journal télévisé de A2
22h15 Faut pas rêver
23h10 Un portrait du Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles
00h10 Hôtel
00h40 Montagne
01h10 Radio France internationale

Vendredi

17h00 Journal télévisé de FR3
17h30 Au nom de la loi
18h30 L'Euroflash
18h35 Téléobjectif: Vues d'Afrique
19h30 Bouillon de culture
21h10 Chopin: Le chant du piano
22h10 Journal télévisé de A2
23h50 Bouillon de Culture
01h30 Radio France internationale

Alberta:		Position
Edmonton	Shaw Cable	35
Saint Paul	Northern Cable	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medicine Hat	Cablev. Medicine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

• Coupure aux Aînés

Les libéraux déposent une pétition

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - A l'occasion de la Semaine des Aînés, le caucus libéral a déposé une pétition à la législature contenant plus de 3 500 noms, pour protester contre les coupures de services aux aînés effectuées par le gouvernement provincial.

Madame Bettie Hewes, critique libérale de la Famille et des Services sociaux croit que la pétition renforcera la position libérale qui veut que ces coupures de services sont cruelles, et économiquement inappropriées.

«Il est évident que des milliers de personnes âgées sont d'accord avec notre position. Le gouvernement s'attaque aux plus pauvres et aux plus démunis de notre société. Ces personnes ont travaillé très fort pour construire notre pays et maintenant on les prive des services qui leur sont essentiels. Tout cela parce que ce gouvernement semble croire que les personnes âgées ont un revenu adéquat», déclarait Madame Hewes aux journalistes.



Betty Hewes

Pour sa part, le leader libéral, Laurence Decore, mentionnait: «les personnes âgées de notre province, ne ressentent aucune reconnaissance ou gratitude de la part de la province. Ils se sentent opprimés, bafoués par un gouvernement qui refuse de les consulter pour voir s'ils peuvent faire face à ces coupures. Comment le gouvernement peut-il soutenir qu'il est responsable et qu'il voit au bien-être de la population quand ce même gouvernement ne prend même pas la peine de s'asseoir pour discuter de son plan de coupures avec les aînés avant de procéder?».

On sait que les personnes à la retraite se mobilisent de plus en plus pour lutter contre ces coupures qui, pour plusieurs, veulent dire qu'ils n'auront plus droit à l'essentiel comme le chauffage et plusieurs autres services de base vitaux pour leur santé et dont ils ont besoin pour mener une vie décente.

• Violette africaine

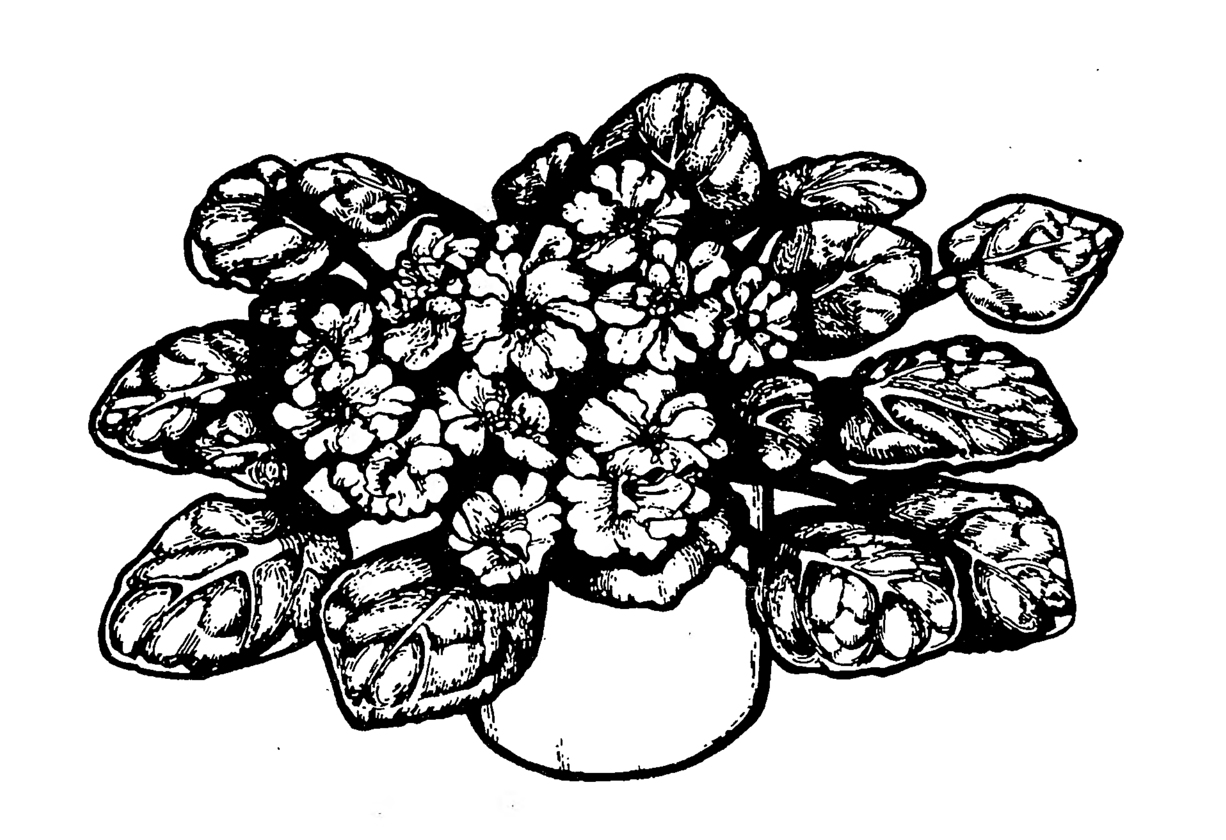
La plus populaire des plantes d'intérieur

(SOP) - Lors de son voyage dans les zones montagneuses de Tanzanie en 1892, le baron Walter Van Saint Paul ne se doutait pas que la petite plante qui avait attiré son attention, et qu'il fit parvenir à son père, deviendrait si populaire et si répandue.

En Europe, on baptisa cette plante Saintpaulia Ionantha. Le genre Saintpaulia provient du nom du découvreur et l'espèce Ionantha signifie en grec «qui a des fleurs comme la violette». Dans le langage populaire, le nom de violette africaine se propagea très vite. Il faut toutefois préciser que la vraie violette, ou viola, est très différente au niveau botanique de la Saintpaulia.

Les violettes africaines, de la famille des gesnériacées, conquirent rapidement les horticulteurs européens qui entreprirent son hybridation afin de créer de nouvelles variétés. Dès 1939, grâce à la capacité de muter rapidement qu'a la violette africaine, naquit la première violette à fleurs doubles. Puis, en 1942, la première variété à fleurs roses.

Aujourd'hui, un demi-siècle plus tard, il existe plus de 50 000 variétés dont la beauté, la qualité confèrent à la violette africaine une place de choix parmi les plantes d'intérieur.



LES ANGLOPHONES

COMBIEN DE JEUNES ANGLOPHONES FRÉQUENTENT LE SYSTÈME D'IMMERSION?

• 27 397 jeunes fréquentent les écoles d'immersion. Il s'agit du nombre le plus élevé per capita au pays. Les parents anglophones se regroupent sous l'organisme Canadian Parents for French.

PEUT-ON PARLER ANGLAIS ET VIVRE AU QUÉBEC?

Certainement. 700 000 anglophones vivent au Québec. Il n'est nullement interdit de parler anglais au Québec. Il est faux d'affirmer que les anglophones sont brutalisés ou victimes de discrimination.

Y-A-T-IL DES ÉCOLES ANGLAISES AU QUÉBEC?

Il y a 306 écoles anglaises et 66 bilingues au Québec. 7 institutions collégiales anglaises et 2 bilingues. On peut noter la présente de trois institutions universitaires anglaises.

Y-A-T-IL DES MEDIAS ANGLOPHONES AU QUÉBEC?

Il existe 24 hebdomadaires anglophones au Québec et plus de 30 hebdomadaires bilingues, un quotidien (The Gazette), 11 stations radiophoniques et deux stations de télé anglophones canadiennes.

QU'EST-CE QUE LA LOI 101?

La Loi 101 fait du français la langue officielle du Québec. Elle permet aux enfants dont les parents ont fréquenté l'école anglaise ou qui ont des frères ou soeurs dans le système scolaire anglais au Canada de fréquenter l'école anglaise. Elle restreint cependant l'accès à l'école anglaise à ces derniers et oblige les Néo-Canadiens à envoyer leurs enfants à l'école française. Elle interdisait l'affichage en anglais.

QU'EST-CE QUE LA LOI 178?

La Loi 178 interdit l'affichage en anglais seulement. Elle permet l'affichage anglais à l'intérieur d'un édifice et en français à l'extérieur.

QU'EST-CE QUE LA LOI 142?

La Loi 142 crée l'obligation pour tous les établissements de santé et de services sociaux d'offrir des services en anglais à la clientèle.

POURQUOI CRÉER DES ÉCOLES FRANÇAISES?

Les francophones en situation minoritaire doivent recréer un milieu francophone homogène pour que leurs enfants vivent en français à l'extérieur du foyer familial. C'est pourquoi ils ont besoin d'écoles françaises.

Le système d'immersion est conçu pour favoriser l'apprentissage du français chez les jeunes anglophones.

Il n'est pas discriminatoire d'avoir des écoles anglaises pas plus qu'il n'est discriminatoire d'avoir des écoles françaises.

POURQUOI OFFRIR DES PROCÈS EN FRANÇAIS?

Tout individu a le droit d'avoir un traitement équitable par les cours de justice. C'est pourquoi les tribunaux qui jugent des délits criminels qui sont sous la juridiction fédérale (meurtres, terrorisme, etc.) permettent des procès en français.

Si vous avez eu une contravention pour excès de vitesse, vous êtes alors soumis aux lois provinciales (code de la route, etc.) et vous n'avez pas encore droit en Alberta à un procès en français.

COMBIEN COÛTENT CES SERVICES?

Il ne coûte pas plus cher d'offrir ces garanties constitutionnelles une fois que le système est implanté.

Prix d'excellence de l'ACFA

ATTENTION, FRANCO-ALBERTAINS

L'ACFA vient de mettre sur pied un comité chargé de trouver certains membres de la communauté francophone ou certains organismes ou groupes, qui, par leur action ou leur contribution présente ou passée, se sont fait valoir dans leurs milieux respectifs.

Le but de ce comité est d'honorer ces personnes au cours des réunions du Rond-Point, chaque année. Selon le résultat des votes, de trois à cinq personnes, groupes ou organismes, seront honorés.

Sont admissibles: Tous les francophones de l'Alberta, qui ont contribué à faire avancer la cause des francophones de la province dans leur milieu, d'une façon bénévole et remarquable. Cela peut être une personne, un groupe, ou un organisme.

Ce prix portera le nom de «Prix d'excellence de l'ACFA»

Le choix des candidats

Ce choix se fera au moyen de recommandations par les membres de la francophonie. Chaque personne, groupe ou organisme a le droit de nommer quelqu'un. Le bulletin de vote ci-inclus, vous permettra de faire cette nomination.

Le comité se chargera de compiler les bulletins et de faire une recherche, s'il y a lieu, pour trouver les personnes les plus méritantes pour l'année en cours.

Chaque année certains prix seront octroyés au Rond-Point. (De 3 à 5 prix)

La liste suivante donne un aperçu des domaines dans lesquels ces personnes, groupes ou organismes ont mérité une récompense soit par leur compétence, leur bénévolat, etc.

1. Réalisation artistique ou culturelle
2. Éducation
3. Économie
4. Politique
5. Jeunesse
6. Littérature, histoire, musique
7. Recherche politique
8. Bénévolat
9. Développement communautaire

L'ACFA a déjà établi un prix de «visibilité» connu sous le nom de Prix Eugène Trottier. Si la personne, le groupe ou l'organisme que vous choisissez dépassent les bornes de votre milieu par leur compétence et leur action, et se sont fait connaître comme Franco-Albertains à l'échelle provinciale ou nationale, vous pouvez les nommer pour le Prix Eugène Trottier.

Nom de la personne proposée ________________
Adresse ________________
Nom de la personne qui propose ________________
Adresse ________________
Dans quel domaine ________________
Raison du choix ________________
____
____

Date limite d'entrée des noms: le 31 août 1991.
Envoyer votre bulletin de vote au **Comité des Prix**, ACFA provinciale, Centre 82, 200, 8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique